

l'État", ajoutant qu'il croyait « utile que la France présente des excuses officielles au peuple algérien"? La veuve de Maurice Audin veut garder espoir.

Marie Quenet - *Le Journal du Dimanche*

---

## Contributeur

---

[http://www.francepresseinfos.com/2012/11/19-mars-1962-waterloo-de-michel.html?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Feed%3A+FrancePresseInfos+%28France+Presse+Infos%29](http://www.francepresseinfos.com/2012/11/19-mars-1962-waterloo-de-michel.html?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+FrancePresseInfos+%28France+Presse+Infos%29)

23.11.12

## «19 mars 1962 ? Waterloo !», de Michel Delenclos

Par France Presse Infos - Le Gaulois



### Conséquences et interprétations des accords d'Évian

#### Préface du général Maurice Faivre

Le livre - L'auteur revient ici sur les "Déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 relatives à l'Algérie", au sujet desquelles certains entretiennent encore la confusion. L'emploi fréquent des référendums, le scrutin d'autodétermination, les disparitions, les enlèvements, les prisonniers et les massacres collectifs de civils et de militaires... tous les événements qui ont précédé cet accord en expliquent le dénouement tragique. "Une véritable mine d'or pour les chercheurs", selon l'historien Maurice Faivre.



#### Le mot de l'auteur

Ce livre ouvert à «Monsieur le président de la République, Mmes. MM. Les Députés et Sénateurs, Maires et Citoyens de France.», redonne toute sa place à l'Histoire car, comme le soulignait l'ancien président de la République, Jacques Chirac: «...le moment est venu pour nous tous, Français, de porter un regard de vérité sur une histoire méconnue, une histoire déformée, une histoire effacée...».

«L'accord de cessez-le-feu» devait mettre fin aux opérations militaires et à toute action armée sur l'ensemble du territoire en Algérie le 19.03.1962 à 12h00. Il n'en fut rien. Le FLN poursuivra sa guerre révolutionnaire: les disparitions, enlèvements et les assassinats collectifs programmés vont se multiplier chez les civils comme chez les militaires jusqu'en juillet 1964. Au point même que l'ancien négociateur, Robert Buron, face à cette folie meurtrière, laissera tomber: «Le passage des Huns!». («l'Aurore» du 17.05.1962).

L'emploi fréquent du référendum pour l'Algérie est avéré anticonstitutionnel par les juristes comme par les parlementaires, comme le clame le député du Nord, Paul Reynaud, le 26.04.1962: «Toutes les grandes questions sont réglées en passant par-dessus la tête des représentants du peuple. On soumet à ce dernier, par la voie référendaire, des matières qu'on enlève au Parlement...Là où la Constitution n'est plus respectée, il n'y a plus de République.».

L'après 19 mars 1962 deviendra champ de bataille du présent et objet de marchandage: à l'Assemblée nationale, au Sénat, au sein des mouvements et associations pour ou contre la célébration du 19 mars. Mais les discours et les communiqués politiques comme la propagande n'occulteront pas les données historiques.

Cet ouvrage donne la parole aux Algériens comme aux Français qui se sont affrontés durant plus de sept ans. Le lecteur découvrira, au fil des chapitres: l'origine historique de l'Accord du 01.11.1954, la crise du FLN depuis 1961 et après le cessez-le-feu, les analyses et commentaires des journalistes, observateurs et juristes, les promesses et discours de tous bords, la chronologie des faits, l'utilisation des référendums et de l'autodétermination, les travaux et analyses des historiens pour comprendre la finalité des accords, les effectifs et pertes militaires et des harkis, les civils disparus, les actions en faveur des prisonniers français, le devenir des sépultures françaises, les gouvernements successifs durant la guerre de 1954 à 1962, etc.

**Delenclos Michel Henri - Chercheur en Histoire**

---

## **19 MARS 1962 ? WATERLOO !**

### **Conséquences et interprétations des accords d'Evian**

*Michel Delenclos*

**Préface du général Maurice Faivre**

**HISTOIRE POLITIQUE MAGHREB, MONDE ARABE, MOYEN ORIENT Algérie**

L'auteur revient ici sur les "Déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 relatives à l'Algérie", au sujet desquelles certains entretiennent encore la confusion. L'emploi fréquent des référendums, le scrutin d'autodétermination, les disparitions, les enlèvements, les prisonniers et les massacres collectifs de civils et de militaires...tous les événements qui ont

précédé cet accord en expliquant le dénouement tragique. "Une véritable mine d'or pour les chercheurs", selon l'historien Maurice Faivre.

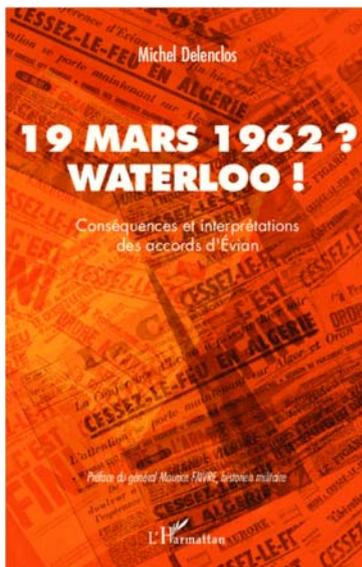
- L'Harmattan

- ISBN : 978-2-296-99722-6

- Novembre 2012

- 346 pages

Prix éditeur : 35,5 €



## **19 MARS 1962 ? WATERLOO !**

### **Conséquences et interprétations des accords d'Evian**

« Un jour, il faudra que les historiens fassent toute la lumière sur la guerre d'Algérie \* confiait en 2000 l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette. C'est ce à quoi s'attache cet ouvrage consacré à l'accord de cessez-le-feu - qui devait mettre un terme à cette « guerre » d'Algérie, le 19 mars 1962 à 12h00.

L'auteur revient ici sur les Déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 relatives à l'Algérie », au sujet desquelles certains entretiennent encore la confusion.

L'emploi fréquent des référendums, le scrutin d'autodétermination, les disparitions, les enlèvements, les prisonniers et les massacres collectifs de civils et de militaires... tous les événements et les déclarations qui ont précédé cet accord expliquent le dénouement tragique de l'événement.

Après 19 mars verra s'affronter des historiens, des politiciens, des associations et sera l'objet de marchandage. 19 mars 1962 ? Waterloo redonne sa place à l'histoire et donne la parole autant aux Algériens qu'aux Français. « Une véritable mine d'or pour les chercheurs », selon l'historien Maurice Faivre.

**Né en 1942 à Paris, Michel Delenclos a vécu en Algérie de 1949 à juin 1962.**

**Enseignant, dans des postes dits « déshérités », très proche de ses élèves autant que de leurs parents, Il partagera leur angoisse, leurs interrogations, pour finalement se sentir obligé de les trahir...**

---